

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »**29 avenue de Verdun****63190 LEZOUX****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE****RÉUNION DU 26 OCTOBRE 2021**

L'an deux mille vingt et un, le 26 octobre, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, au bâtiment intercommunal à Lezoux, après convocations légales en date du 20 octobre, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT.

Etaient présents lors de l'appel nominal :

Mme Josiane HUGUET	Mme Sylvie ROCHE
M. Jean-Baptiste GIRARD	Mme Anne-Marie OLIVON
Mme Agnès TARTRY-LAVEST	Mme Élisabeth BRUSSAT
Mme Sylvie EXBRAYAT	M. Cédric DAUDUIT
M. Daniel PEYNON	Mme Patricia LACHAMP
Mme Annick FORESTIER	M. Florent MONEYRON
Mme Déolinda BOILON	Mme Michelle CIERGE
M. Alain COSSON	M. René BROUSSE
Mme Marie-France MARMY	M. Bernard FRASIAK
M. Christian BOURNAT	M. Yannick DUPOUÉ
M. Guillaume FRICKER	M. Antoine LUCAS

Suppléants présents : M. Patrice BLANC

M. Michel SÈVE en remplacement de Madame Laurence GONINET titulaire

Etaient représentés (procuration) :

Mme Danielle GRANOUILLET (à Mme Josiane HUGUET)
Mme Catherine MORAND (à Mme Marie-France MARMY)
M. Romain FERRIER (à Mme Sylvie ROCHE)
Mme Nicole BOUCHERAT (à M. Florent MONEYRON)
M. Jean-Louis DERBIAS (à Mme Michelle CIERGE)
Mme Séverine VIAL (à M. Bernard FRASIAK)

Etaient absents :

M. Patrick GIRAUD
Mme Julie MONTBRIZON
M. Gilles MARQUET
M. Thierry TISSERAND
Mme Isabelle GROUIEC

VOTE : En exercice : 34

Présents : 23 / Représentés : 6

Votants : 29

Mouvement en cours de séance (entrées/sorties) :

- Sont arrivés en cours de séance à compter de l'OJ n° .. M. Mme
- Sont partis en cours de séance à compter de l'OJ n°... M. Mme

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Madame Sylvie ROCHE, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

OBJET : INSTALLATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE – DELEGUES COMMUNAUTAIRES - MODIFICATION

INSTALLATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE – DELEGUES COMMUNAUTAIRES - MODIFICATION

- VU la démission de Monsieur BOSLOUP Bruno, délégué de la commune de Lezoux ;
- VU la désignation suivant l'ordre du tableau de Monsieur MARQUET Gilles ;
- VU la démission de Madame RIOS Bernadette, déléguée de la commune de Lezoux ;
- VU la désignation suivant l'ordre de la liste de Madame DESCHERY-MALATTIA ; elle-même démissionnaire en date du 25/10/2021 ;
- Considérant l'impossibilité de convoquer le conseiller remplaçant dans l'ordre de la liste dans les délais réglementaires ;
- Considérant en conséquence que ce siège de délégué de la commune de Lezoux est vacant ;

Madame la Présidente rappelle que le 04 juin 2020, les trente-cinq membres de la Communauté de Communes "Entre Dore et Allier", élus suite aux renouvellements municipaux, des Communes de BORT L'ETANG, BULHON, CREVANT-LAVEINE, CULHAT, LEMPTI, JOZE, LEZOUX, MOISSAT, ORLEAT, PESCHADOIRES, RAVEL, ST JEAN D'HEURS, SEYCHALLES ET VINZELLES, ont été installés.

Suite au remplacement de M. BOSLOUP par M. MARQUET et aux démissions successives de Mmes RIOS et DESCHERY-MALATTIA, il convient de prendre en considération ces modifications dans les commissions de travail et les différentes représentations de la commune de Lezoux au sein de l'intercommunalité.

Après en avoir délibéré, le conseil de la communauté de communes PREND ACTE de la nouvelle composition du conseil communautaire.

Pour extrait certifié conforme,

Fait et publié à Lezoux, le 28 octobre 2021

Signé par Élisabeth BRUSSAT, Présidente.